Léz. Infos

LETTRE D'INFORMATION MUNICIPALE

Octobre 2022 - n° 61

Après la période estivale voici venu le temps du retour aux activités, qu'elles soient professionnelles, politiques, associatives et bien sûr la rentrée des classes.

J'adresse à tous les scolaires un message d'encouragements avec une pensée particulière pour les plus petits de nos écoliers. Ils sont 19 à vivre leur première rentrée en classe maternelle à l'école communale la Salsepareille, bienvenue.

L'équipe municipale, agents et élus, reste mobilisée pour les écoliers et pour la jeunesse Lézignanaise.
L'Ecole de Musique en Pays de Pézenas s'installe au village. Elle propose des cours (guitare et piano) sur la commune. C'est encore une étape de notre engagement pour favoriser les activités culturelles de proximité pour tous.

Durant cet été, le travail sur les dossiers a abouti à quelques bonnes nouvelles pour les projets de l'équipe municipale. Plusieurs subventions nous sont accordées. L'état participera au financement des premiers travaux de réhabilitation en cœur de village pour la requalification de la place Croix de la Mission, l'Agence de l'Eau nous accompagne pour évaluer la pertinence de désimperméabilisation de la cour de l'école ainsi que de la placette Lou Roc 1, le conseil départemental a confirmé son soutien à la rénovation de la rue de la poste ainsi que du trottoir de l'avenue de l'égalité.

Le financement de nos investissements est la première des étapes déterminantes pour nos projets.

Ensuite, et conformément à nos engagements électoraux, nous portons à votre connaissance nos objectifs, nos prévisions et régulièrement nous vous proposons par concertation de faire connaître vos avis.

Il appartient à chaque administré qui le souhaite de saisir ces opportunités et par suggestions d'abonder le débat avant les choix de la municipalité.

Samedi 10 septembre 2022, lors du forum, nos associations ont officialisé la reprise de leurs activités enfin allégées des contraintes sanitaires qui, ces deux dernières années, avaient pénalisé les pratiquants. Nous avons chaleureusement salué l'engagement des bénévoles. Nous vous invitons à rejoindre leur mouvement et à participer aux nombreuses activités qu'ils vous proposent.

Nous souhaitons une totale réussite aux nouvelles associations : de loisir « Les Jardins familiaux des Barthes » et de danse « En scène Léz artistes ».

Après une longue période de presque stabilité, l'évolution des prix jusqu'à des niveaux très élevés particulièrement dans le secteur des énergies pénalise la vie quotidienne de chacun(e) de nous. Pour les affaires communales, la municipalité a anticipé par des mesures économiques qui visent la réduction de nos consommations.

Extinction partielle de l'éclairage public, installation d'automatismes de régulation du chauffage des bâtiments communaux, adaptation des horaires de travail pour nos agents, pour les élus gestion de l'utilisation des locaux. Notre vigilance et nos actions sont permanentes. La situation exige compréhension, solidarité et adaptation de nos pratiques qui sont incontournables.

Bonne rentrée à TOUS.

Rémi BOUYALA

Maire de Lézignan la Cèbe
Vice-Président de la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée.

DATES À RETENIR :

11 novembre :
Commémoration de l'Armistice

1er décembre :
Conseil Municipal

18 décembre :
Fête de Noël

Lézignan la Cèbe • Tél. : 04 67 98 13 68
www.lezignanlacebe.fr

Vie Municipale

C'est une courte séance du conseil municipal qui a permis aux élus de se retrouver, le lundi 27 juin 2022, avant la trêve estivale. L'ordre du jour portait sur les points suivants :

- **Finances / Travaux :** le conseil municipal, après échange sur des détails a approuvé à l'unanimité la signature de la convention avec Hérault Energies pour les travaux de renforcement et de sécurisation du réseau de distribution d'électricité rendus nécessaires par l'autorisation délivrée pour l'aménagement d'un nouveau lotissement au rond-point de l'avenue de Caux,
- **Finances :** c'est également à l'unanimité que le conseil a acté la création d'un terrain de tennis-padel et la demande de subvention à l'Agence Nationale du Sport à hauteur de 80% du coût prévisionnel,
- **Ressources humaines :** l'unanimité du conseil a permis la modification du tableau des effectifs, rendue nécessaire par l'évolution statutaire de carrière des agents de la commune. Cette modification est une obligation réglementaire, le tableau des effectifs doit en effet correspondre aux besoins réels de la commune,
- **Réglementation :** Publicité des actes, ce point, portant sur une évolution du Code Général des Collectivités Territoriales adopté, lui aussi, à l'unanimité a validé les modalités de publication des actes de la commune. Ainsi, dorénavant, les délibérations de la commune ne seront plus affichées en détail, elles ne seront diffusées que sur le site internet de la commune.

Le tirage au sort des jurés d'assises et la diffusion d'informations diverses portant sur :

- Le calendrier des séances du conseil pour le second semestre,
- La réunion publique pour le projet d'aménagement de l'avenue de Caux,
- La mise en place prochaine d'une borne biodéchets,
- L'obtention d'une subvention d'État pour le projet d'aménagement et de requalification de la Place Croix de la Mission,

Ont clôturé cette séance.

Les élus ne se sont pas dispersés pour autant. Ils se sont régulièrement retrouvés au cours des nombreuses manifestations organisées par la municipalité et notamment à l'occasion du repas de fin d'année qui rassemble les élus, les agents et les enseignants du groupe scolaire.

En cette soirée du 1er juillet 2022, Monsieur le Maire a remis la Médaille d'honneur régionale, départementale et communale à :

- **Karim HADDAD**, Directeur de l'ALSH - Responsable du service périscolaire, échelon Argent pour 20 années au service des collectivités locales
- **Magali MALAFOSSE**, Chargée des finances et des Ressources Humaines, échelon Vermeil pour 30 années au service des collectivités locales
- **Marie SABAH**, Directrice Générale des Services, échelon Vermeil pour 30 années au service des collectivités locales.
- **Georges TEIXEIRA**, Agent technique polyvalent – conducteur d'engins, a obtenu quant à lui l'échelon Argent pour 20 années au service des collectivités locales.

Absent de la soirée pour raisons familiales, il a reçu sa médaille des mains de Monsieur le Maire à l'occasion d'un temps de convivialité en mairie.

Vie Patriotique

11 novembre 2022
Commémoration de l'Armistice de 1918

À l'occasion du centenaire de notre monument aux morts,
Cérémonie exceptionnelle de commémoration de l'armistice du 11 novembre 1918.

Le 11 novembre 2022, M. le Maire, les élus du conseil municipal,
M. le Président et les membres de la section locale FNACA avec les élus au conseil municipal des enfants vous invitent à participer à l'hommage aux poilus de Lézignan-la-Cèbe.

11 heures - Rassemblement place des templiers sur le lieu où en 1922 fut réceptionné le monument érigé en hommage aux morts de notre village.

Défilé jusqu'au monument aux morts.

Présentation de l'œuvre de **Jules CARTIER** sculpteur du Monument par M. **Ramon CAPDEVILA**.

Discours d'hommage aux Poilus. Participation de la chorale Léz'Enchantés.
Un vin d'honneur clôturera la cérémonie.

Commission Urbanisme & Travaux

Fabrice MAURRAS
Urbanisme et Travaux

Renfort services techniques communaux :

La période estivale n'est pas de tout repos pour nos services techniques. En plus des chantiers et missions habituelles, s'ajoute le travail de mise en place des différentes festivités (foire à l'oignon, repas républicain, fête locale…). Pour pallier à ce surplus d'activités temporaires, deux jeunes Lézignanais ont été recrutés : Mathis CROS et Matthieu GARCIA ont renforcé l'équipe technique.

Projet d'aménagement de l'Avenue de Caux :

Le 28 juin 2022, les riverains et l'ensemble des Lézignanais étaient conviés à la présentation de l'avant-projet d'amélioration de la sécurité avenue de Caux. Nous remercions la cinquantaine d'administrés qui y ont participé. Les échanges ont été très constructifs. Après cette rencontre, le projet a été ouvert à consultation en mairie et sur le site internet de la commune pour une période deux mois. Nous remercions les personnes qui s'y sont intéressées et nous ont fait part de leurs avis et suggestions. La commission ad hoc a convié ces personnes qui se sont impliquées lors de cette concertation pour finaliser les décisions relatives à ce projet.

SICTOM (collecte des déchets ménagers) :

Les 6 et 7 juillet, les « éco-ambassadeurs » du SICTOM ont assuré une permanence en mairie afin de renseigner et guider les usagers pour l'utilisation de la nouvelle borne d'apport volontaire en bio déchets, installée Place Croix de la Mission. Les personnes volontaires ont reçu un kit de tri composé d'un bio-seau, de sacs compostables, d'un mémo des consignes de tri et d'une clé d'accès à la borne. Pour toutes informations supplémentaires, merci de contacter les services du SICTOM : **biodechets@sictom-pezenas-agde.fr** ou au **04 67 98 45 83**

Conformément aux engagements conjoints municipalité-SICTOM, les colonnes d'apports volontaires installées en cœur de village seront progressivement enterrées. Les études préalables et le financement de l'opération sont en cours pour la place Maréchal Ferrant.

Les travaux seront réalisés courant du premier semestre 2023. Suite à de multiples plaintes des riverains de la place Maréchal Ferrant, à nouveau le point de collecte des ordures ménagères génère d'inadmissibles nuisances. À la demande de la municipalité, le SICTOM supprime ce point d'apport volontaire et un nouveau plan d'organisation pour les résidents de ce quartier est mis en place.

Quartier de la Pinède :

Prévue en 3 tranches de travaux, depuis plusieurs mois le premier secteur est terminé et les nouveaux Lézignanais ont pris résidence. La deuxième tranche est viabilisée et les premières constructions vont débuter.

Les travaux d'aménagement des espaces publics autour de la pinède sont en cours, ils concernent la presque totalité du secteur de la ZAC.

Compte tenu des restrictions de l'usage de l'eau, les plantations avaient été retardées, elles viennent d'être réalisées. Les conditions d'engagement des travaux de la tranche 3 ne sont pas réunies.

Ce chantier sera mis en attente.

La commission d'urbanisme va étudier les futures expansions urbaines ouvertes par les possibilités fixées dans notre PLU.

Le Clos des Vignes :

Après avis favorable de la commission d'urbanisme, nous avons délivré le permis d'aménager pour un nouveau lotissement de 6 lots. Il se situera le long du chemin des pommes (caval ferrant), débouchant au niveau du rond-point de l'avenue de Caux.

Les Principaux Chantiers à Venir :

- Réfection de la rue de la poste : ce sont d'abord les services de la CAHM qui interviennent en cette rentrée pour mettre aux normes les réseaux d'eaux. La réfection intégrale de la voirie se fera en suivant pour donner une nouvelle jeunesse à cette voie. Durant ce chantier, les riverains subiront quelques contraintes et nuisances que nous nous efforcerons de réduire.

Par avance, nous les remercions pour leur compréhension. L'ensemble des intervenants sera attentif à leur écoute.

- Nous avons obtenu de l'Agence de l'Eau, une aide au financement de 50% du montant prévisionnel de **25 000 €** pour les études préalables au projet de désimperméabilisation de la cour du groupe scolaire La Salsepareille ainsi que de la placette du lotissement Lou Roc 1.
- Place Croix de la Mission : la requalification avec réaménagement urbain de cet espace est rendue possible par l'attribution de **53 051,80 €** de subvention d'État sur les fonds de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux. La consultation pour la maîtrise d'œuvre est lancée avec l'objectif d'un début de travaux au cours du deuxième semestre 2023.

Dès que possible, l'avant-projet sera présenté.

Commission Sécurité Cadre de Vie

Deuxième campagne de capture de pigeons :

Nicolas BRIL
Cadre de Vie et Sécurité

La Municipalité met de nouveau les moyens afin de capturer les pigeons sur le centre village.

Ceci permettra de réguler leur population, de réduire les risques d'insalubrité ou de gêne pour le voisinage.

Nous vous rappelons
qu'il est strictement interdit de nourrir les pigeons.

Notre police pluri communale veillera à l'application de cette mesure.

Incivilités sur l'aire de jeu du Bellevue :

Régulièrement, des dégradations sont commises sur l'espace municipal du quartier de Bellevue. Cela concerne : l'aire de jeux pour les enfants, le square du souvenir, les clôtures et végétaux. Seule, notre vigilance ne nous permet pas de stopper ces incivilités qui sont autant inacceptables que coûteuses pour les finances de la collectivité.

Nous vous demandons de respecter et de contribuer à faire respecter les équipements installés sur la commune et à contacter notre police municipale, ou un élu de la mairie, si des comportements inappropriés étaient constatés.

À compter du 31 Octobre 2022, la société Proludic installera une nouvelle aire de jeux financée grâce à la participation du Département.

L'aire de jeux sera fermée et d'accès interdit du 27 Octobre au 04 Novembre inclus.

Les jardins familiaux à Lézignan-la-Cèbe... c'est en route !!

Les travaux ont commencé avec le forage qui a été réalisé fin août et qui permettra de fournir une eau naturelle, ressource indispensable aux jardiniers. Une demande de subvention a été faite auprès du Département pour aménager l'espace avec pose de clôture et fourniture de chalets individuels.

À ce jour 12 personnes ont adressé leur demande pour l'attribution d'une parcelle.

Pour tout renseignement, adresser un mail au président de l'association M. Michel DELMAS
lesjardinsdesbarthesbasses@gmail.com

Nouvel espace de fitness extérieur :

Au cœur de la Pinède, en ce mois d'Octobre un nouvel espace de fitness extérieur vient d'être mis à disposition des Lézignanais. Cinq agrès et une station de Street Workout ont été installés par la Société Freetness. L'accès est ouvert à l'usage respectueux pour l'ensemble des Lézignanais.

Le coût global de ces équipements, aire de jeux et espace fitness, est de 40 650 € HT dont **15 500 €** de participation du conseil départemental de l'Hérault.

Sécurité renforcée sur notre fête :

À l'occasion de la fête locale des 13,14 et 15 août, prévenir la sécurité publique est un objectif majeur et complexe. Nous avons conventionné avec les services de gendarmerie et obtenu par la ville d'Agde le renfort de 4 de leurs agents de police municipale.

Nous les remercions pour l'exercice de leur mission et leur efficacité qui a permis que ces trois jours de fête soient les plus paisibles possibles pour les Lézignanais et visiteurs de notre village pour cette fête 2022.

Commission Vivre Ensemble

CULTURE :

Visite du site paléontologique du bois de Riquet :

Patricia ROUAT
Culture

Cette visite s'est déroulée le vendredi 22 juillet 2022 sous la conduite de M. De Weyer, responsable de ces opérations de fouilles, Laurence Bourguignon, qui s'occupe du laboratoire d'identification à Villeneuve les Béziers et Agnès Testu paléontologue spécialisée dans la faune. Environ 60 personnes étaient présentes. 10 à 15 personnes venues de Tautavel, Aix-Marseille et Montpellier sont également en permanence sur le site, Il s'agit d'étudiants en licence se formant aux premières expériences de fouille, des masters pour se spécialiser ou de jeunes bacheliers faisant une première expérience.

Des découvertes importantes ont été réalisées : de nouveaux éclats de basalte qui viennent augmenter une collection d'outils.

De nombreuses dents de rhinocéros évoquent la présence de plusieurs individus.

La plupart des éléments retrouvés sont stockés sur place où des ateliers de travail sont organisés. Les archéologues effectuent de l'expérimentation. Ils taillent du basalte et l'utilisent (coupe de bois, boucherie, fracturation osseuse).

Ils étudient ainsi la façon dont nos lointains ancêtres ont fabriqué et utilisé les outils lithiques et pour quels usages.

Balade contée dans les rues de Lézignan-la-Cèbe :

Samedi 13 Août, Philippe CHARLEUX conteur de l'office de Tourisme Cap d'Agde Méditerranée, a emmené 50 personnes dans une belle balade au fil des rues de Lézignan La Cèbe.

Il nous a emportés dans le temps et dans l'imaginaire. Il nous racontait une anecdote à chaque lieu visité. Comme par exemple lorsqu'il nous présente devant l'une des portes de l'ancien castrum l'histoire d'un certain Honoré qui partait vendre ses cèbes « soi-disant » aux vertus aphrodisiaques à Pézenas. Tout cela dans la joie et la bonne humeur.

Les visiteurs étaient ravis de ce moment au cours duquel les lieux qui témoignent encore du passé de Lézignan la Cèbe ouvrent à l'imagination et aux rêves. Ils sont repartis avec un beau souvenir de Lézignan-la-Cèbe.

Octobre rose : Qu'est-ce que c'est ?

Tous les ans, l'association Ruban Rose organise **une campagne d'information et de dépistage du cancer du sein :** c'est Octobre Rose. L'objectif de cet événement est de sensibiliser au dépistage, d'informer et de mobiliser. Il s'agit aussi de **soutenir les femmes du monde entier** mais surtout celles autour de nous, atteintes du cancer du sein. Il ne faut pas oublier que **cette maladie touche 1 femme sur 8**. S'Il est vrai que cette maladie est nettement plus fréquente chez les femmes, un homme aussi peut développer un cancer du sein. **Les hommes ne doivent pas se sentir à l'abri pour autant.** Cette année nous avons participé à cette action en organisant **une marche Rose** le Dimanche 16 octobre 2022. Seul, en famille ou entre amis, pratiquant ou simple curieux, chacun est venu vivre une expérience sportive, ludique et solidaire en courant ou marchant contre le cancer du sein.

ANIMATIONS – FESTIVITÉS :

Fête de la musique :

Léa FRANCO
Vivre Ensemble

Mardi 21 Juin, en cœur de village, nous avons fêté l'été et la musique a fait son retour. Quel plaisir de retrouver ou découvrir les talents de l'Ecole de Musique en Pays de de Pézenas, puis le chanteur Lézignanais Arnaud DOYEN dans son répertoire fétiche d'Elvis PRESLEY et, pour terminer cette première partie la chorale, Lez'enchantés, dirigée avec brio par M. Patrick GIRARD. La deuxième partie de la soirée musicale était confiée au duo Marge & Bender. Instant émotion pour Marjorie OLLIER qui se produisait pour la première fois en concert au pieds du clocher de son village et de la maison familiale.

C'était également une première pour M. Sébastien CORTES, dit "fifi", traiteur lézignanais qui proposait, à chacun de se restaurer en dégustant sa délicieuse paëlla dont il est un spécialiste. Nous le remercions pour sa participation et sa gentillesse.

Le collectif la SAL était de la partie pour tenir la buvette, toujours dans la joie et la bonne humeur.

Merci à tous les intervenants pour cette agréable soirée qui a lancé la saison des festivités 2022.

Repas Républicain :

Merci de ne pas avoir raté ce traditionnel rendez-vous amical et festif. 545 convives se sont rassemblés sur l'esplanade pour partager le traditionnel repas républicain du 13 juillet, la retraite aux flambeaux entrainée par et au son des animateurs et musiciens de la Cèbe totémique.

Au menu, la fricassée de volaille, a ravi les papilles. Tandis que la SAL et ses bénévoles, fidèles au poste derrière le bar, ont permis à chacun de se désaltérer.

L'orchestre les Bory's de Clermont a assuré l'ambiance musicale de la soirée.

Fête Locale :

Samedi 13 Août, fut la grande soirée. Le super show de l'orchestre Cocktail de nuit a attiré la foule avec environ 2 000 personnes.

Dimanche 14 Août c'est l'orchestre " Paul Selmer " qui a présenté son fabuleux spectacle. Paul a rappelé ses débuts il y a déjà 60 ans, sur la scène de Lézignan. Recevoir cette formation presque locale, qui depuis 6 décennies reste en haut de l'affiche, dans laquelle ont collaboré de grands musiciens, a été un réel plaisir.

Lundi 15 Août, La Cèbe totémique a animé le traditionnel tour de ville. Nous les remercions de faire vivre cette tradition, de porter avec la jeunesse Léignanaise la fête dans les rues.

Le rideau de la fête 2022 est tombé après la soirée apéritif-musical. Ce moment de convivialité était animé par le groupe Soul Band Experience.

Nous remercions chaleureusement pour leur dévouement, et leur énergie les bénévoles de la SAL qui répondent toujours présents pour les manifestations du village.

Fête des Associations :

Samedi 10 Septembre dernier, sur l'esplanade, 16 associations de notre village se sont réunies pour une matinée festive. Après avoir partagé le petit déjeuner offert par la SAL, Société d'Animation Lézignanaise, les visiteurs ont pu découvrir le riche tissu associatif de la commune et se renseigner sur les diverses activités proposées.

Parmi elles :

- Les Arts plastiques qui ont démontré leur maîtrise de différentes techniques artistiques,
- Les Amis d'Alonzo avec un stand dédié à la sensibilisation sur le handicap,
- La FNACA a exposé ses photos mémoire et ses adhérents ont raconté leur expérience d'anciens combattants,
- Gym à Lèze et Agatha, leur professeur, ont donné un cours en direct,
- La Médiathèque Adèle Foli a su intéresser les enfants avec son stand activités jeux et kapla pour les enfants,
- L'École de Musique en pays de Pézenas,
- Le Bel Age Lézignanais qui permet à nos aînés de garder un lien social,
- La Cèbe totémique,
- La Cèba pétanque qui proposait avec le sourire un stand de tir et de pointe,
- Les Amis des Écoles,
- Le Foyer Rural et les chants de la chorale Lez'enchantés,
- Bienvenue au pays
- En scène lez.artistes, la toute nouvelle association de danse qui propose des cours pour adultes, adolescents et enfants,
- L'ESC34 (Entente Sportive Cœur d'Hérault) le club de foot qui regroupe plusieurs villages,
- Enfin, le CIAS a assuré l'information sociale des visiteurs.

Les Chasseurs Réunis n'ont pas tenu de stand mais sont venus donner un coup de main aux autres associations. Merci à toutes les associations et leurs bénévoles qui font vivre et animent notre village, n'hésitez pas à les rejoindre que cela soit en tant que membres ou en tant que bénévoles. Ce sont ces personnes-là qui dynamisent nos villages, sans elles, pas d'activités.

REJOIGNEZ-LES !!!!

Léz.Jeunes

Stage Théâtre à l'école la Salsepareille :

Damien FOURESTIER
Enfance et Jeunesse

Pour les classes de CE2-CM1-CM2, le choix du thème du stage s'était porté sur le théâtre, avec l'objectif de permettre aux enfants d'accéder à des contenus différents et de les sensibiliser à la culture. Cet atelier s'est tenu en deux temps :

- Une première semaine où la troupe Humani est venue à la rencontre des élèves pour leur présenter la pièce qui leur serait jouée mais aussi où les acteurs ont pu faire des impromptus dans différents lieux du village pour annoncer la pièce.
- Une deuxième semaine où les élèves, partagés en 2 groupes distincts, ont eu la lourde tâche de préparer 2 scénettes qui seraient présentées aux parents en clôture de ce stage.

Au final, les élèves ont pu profiter de la représentation de la pièce « racine » et ont pu exprimer leur talent devant leurs parents dans 2 univers différents qui ont su charmer l'assistance. Ce projet a demandé beaucoup d'investissement de la part des élèves car il n'est pas aisé de créer quelque chose en si peu de temps et de jouer devant du public. Bravo à eux, merci à la troupe Humani pour son professionnalisme ainsi qu'aux enseignants pour leur participation active à ce projet.

La commission Ados active lors du stage Théâtre :

Dans le cadre du projet théâtre mené à l'école, une représentation de la pièce « racine » était offerte à la population.

La commission Ados avait donc décidé de confectionner, avec l'aide de David Caron, conseiller municipal, une assiette vendue à l'issue de la pièce avec des boissons pour financer de futurs projets. La veille, ils se sont réunis dans la cuisine de la salle polyvalente pour faire des pizzas, feuilletés et dresser des assiettes complétées avec de la charcuterie. Le lendemain, lors de la pièce, qui a tout de même réuni 100 personnes, ils ont su accueillir et servir les nombreuses personnes qui ont pu partager un moment convivial à l'issue de la belle performance de la troupe Humani.

Une nouvelle belle initiative de cette dynamique équipe qui se renforce de jours en jours et qui réfléchit déjà à la prochaine action à mener. Nous rappelons que toute personne voulant s'impliquer au sein de cette commission est la bienvenue.

Restauration scolaire, rentrée 2022/2023 :

Temps méridien et restauration scolaire :

Ce temps, principalement dédié à rassasier nos enfants avec la prise d'un repas équilibré en lien avec leurs besoins nutritionnels est aussi un temps d'initiation à la vie collective et à la citoyenneté. Pour cela nous visons avant tout à créer, au sein de la salle de restauration, un espace de détente et de bien-être pour les enfants.

Les jeux libres et loisirs créatifs dans la cour ou au centre, les temps de discussions avec les enfants en petits groupes afin d'améliorer ENSEMBLE le quotidien, le retour au calme avant le repas sont autant de moments qui rythment ce temps méridien.

La fin des restrictions liées à la crise sanitaire nous permet aujourd'hui plus de libertés.

Les classes sont de nouveaux mixées durant les temps du repas des maternelles (1er service) et des élémentaires (2e service). Ce qui permet l'entraide à table, plus d'autonomie, des retrouvailles entre fratries et copains.

Cela génère un peu plus d'échanges et donc un peu plus de bruits. Manger dans le calme afin que chacun soit à son aise est aussi un apprentissage et les retours au calme

grâce à la minute de silence, le traditionnel « Allo, Allo ? » auquel les enfants répondent en chœur « j'écoute » ou la prise de parole partagée autour d'un thème, font partie des méthodes de régulation que l'équipe d'animation emploie.

Ces temps de paroles parfois anodins, comme parler des vacances, du menu du jour…, permettent également de les sensibiliser à la curiosité, à l'équilibre et au gaspillage alimentaires ainsi qu'aux projets liés au centre de loisirs et à l'école.

Depuis deux ans déjà, notre prestataire, BARBOTEU RESTAURATION, conçoit et livre nos repas. Son engagement au-delà des obligations de la loi Egalim pour une cuisine plus locale, plus de saison, sa capacité d'écoute, de progression et d'accompagnement, nous ont convaincus à leur renouveler notre confiance pour trois années.

Cette année, plusieurs axes d'améliorations seront développés :

- Mise en place de commissions repas où enfants, parents et animateurs siègeront,
- Outils et méthodes de tri et récupération (eau, poubelle de table),
- Animation et décoration du réfectoire,
- Formation de l'équipe à l'éducation au goût,

Le temps méridien en chiffres :

- 90 repas servis par jour
- 6 animateurs
- 2 agents de restauration/ un agent en charge des inscriptions
- 11 167 repas commandés en 2021

Le portail famille :

Toutes ces évolutions et ces objectifs ne peuvent être possible sans de bons outils de gestion. Le portail famille c'est le logiciel connu par tous les parents de la commune.

Il permet d'inscrire les enfants aux activités, mais aussi aux animateurs et aux agents communaux de gérer au mieux ces services. L'augmentation des activités du service, du nombre d'enfants et des inscriptions nous conduit à faire évoluer notre logiciel.

La nouvelle version qui verra le jour dès décembre 2022 offrira plus de fluidité, un paiement à l'inscription facilité, une inscription simplifiée, même avec le téléphone mobile et une meilleure gestion du suivi des impayés et des inscriptions hors délais.

Nous ne manquerons pas de vous informer plus précisément sur ce nouvel outil.

Rentrée scolaire 2022/2023 :

Septembre rime avec rentrée scolaire, la fermeture de classe annoncée en mai a été confirmée.

L'école la Salsepareille compte désormais 6 classes accueillant en tout 144 élèves. Comment s'est passée cette rentrée et quels sont les projets et actions prévus cette année ?

La directrice, Nathalie ADROVER répond ici à nos questions.

➡ « Mme ADROVER, comment s'est passée cette rentrée 2022 ?

➡Beaucoup plus sereinement grâce à l'absence de protocole sanitaire. Plus de masque, donc des sourires visibles et plus de distanciation. De nouveau les classes peuvent se croiser et des activités communes comme la chorale font leur retour.

Avec 24 départs en 6e et 18 nouveaux en petite section, suite à la fermeture de classe, les effectifs sont certes chargés comparés à l'an passé mais restent en dessous, il faut l'admettre, de la moyenne nationale.

La répartition par classe est la suivante :

- Dans ma classe, 25 de petite et moyenne section,
- Mme Pascale CARUSO 24 de moyenne et grande section,
- Mme Amandine MAS 21 de CP et CE1
- Mme Rindra RALAISON 23 de CE1 et CE2,
- Et pour chacune des classes de Mme Audrey PERRET et M. Samuel CAUSSE 25 CM1, CM2.

- Votre équipe enseignante porte son enseignement au travers de projets et actions, quels sont ceux prévus cette année ?
- Les projets communs seront la fête de fin d'année le 16 décembre, le carnaval le 14 avril, la fête de l'école le 24 juin, une pièce de théâtre autour du conte (date à définir).

Le marché des connaissances, où chaque classe présentera son travail sur le thème « Les sciences » est prévu quant à lui le 26 mai. Chaque classe porte également des projets :

- Pour la mienne, les loups dans l'art et la littérature enfance
- Pour Pascale, découverte des bienfaits et méfaits de l'homme sur les milieux naturels.
- Pour Amandine, les « ARTS », les élèves découvriront à chaque période l'une des 7 formes d'arts.
- Pour Rindra, notre patrimoine local (culture, totem, danse…)
- Pour Audrey, le tour du monde à travers les œuvres d'arts (tableaux, édifices, musique…)
- Pour Samuel, l'énergie, l'eau…

Et ce ne sont qu'une partie des thèmes qui seront abordés cette année.

- Un nouveau ministre a été nommé au ministère dont vous dépendez (M. Pap NDIAYE, ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse), pour vous quels sont les enjeux et priorités de demain ?
- Miser sur l'école inclusive est pour moi le défi de demain et d'aujourd'hui même. Accueillir chaque enfant quelle que soit sa particularité ne peut se faire sans moyen humain, outil, équipement supplémentaire et adapté. Un encadrant spécialisé devant chaque élève est pour cela nécessaire. »
- Merci Nathalie, d'avoir répondu à nos questions, au nom de la commune nous vous souhaitons ainsi qu'à votre équipe, aux élèves et aux parents, une très belle année scolaire.

Vie Associative

La FNACA

Alors que les bénévoles "baissent un peu les bras" dans ces périodes particulièrement éprouvantes, COVID, plus guerre en UKRAINE, la FNACA, s'efforce de maintenir un minimum d'activité raisonnable, au cœur de troupes vieillissantes !!!

PAIX EN ALGÉRIE

2022, correspond aux 60 ans de la signature de la Paix en ALGERIE, moment pour six Anciens Combattants, d'avoir été décorés de la Croix du Combattant !

À cette occasion, le Président du Comité FNACA a remis à Monsieur le Maire, la Médaille Nationale FNACA pour honorer cet anniversaire.

ACTIVITÉS

Outre la journée des Associations du 10 Septembre 2022, à l'occasion de laquelle nous avons tenu un stand d'information, la FNACA prévoit une rencontre autour de la Ministre des Anciens Combattants et d'un Sénateur de l'Hérault, probablement dans le courant octobre 2022 à Montpellier.

PRÉVISIONS

Notre Comité devrait s'étoffer de Nouveaux Adhérents qui feraient logiquement plus que doubler ses effectifs. En effet, MONTAGNAC et ST PARGOIRE "en difficulté", vont arrêter leur activité, entrainant un déplacement des adhérents.

RENCONTRES

Nous envisageons des "retrouvailles sardinade/brasucade" à MARSEILLAN, adhérents et sympathisants, cette fin septembre, alors que notre Assemblée générale fin octobre, devrait réunir anciens et nouveaux adhérents, autour d'un buffet.

VŒUX

Nous souhaitons le meilleur à toutes les Associations, pour affronter plus paisiblement, les jours plus sombres, qui nous guettent.

Bon courage à tous !!!

Les Amis d'Alonzo

Tout d'abord j'espère que l'été s'est bien passé pour tous, et je vous souhaite une bonne rentrée !

Cet été nous avons pu faire une session intensive de rééducation (Brucker Biofeedback) grâce à l'argent récolté lors de notre loto du 8 mai ! Nous vous remercions encore infiniment. C'est grâce à votre mobilisation et votre générosité que nous avons pu financer ce stage pour Alonzo !

Pour suivre nos actualités, c'est sur **Facebook** : les amis d'Alonzo
ou sur Instagram **les_amis_dalonzo** À bientôt !

Entente Sportive Cœur Hérault Foot (ESC34) :

L'arrivée de l'ancien club d'Aspiran actée lors de l'assemblée générale de juillet dernier dans l'Entente Sportive donne une assise supplémentaire à l'ES Cœur Hérault (ESC 34) en terme d'ambitions sportives et d'infrastructures. Elle permet d'étoffer l'équipe dirigeante d'un club intercommunal qui compte, à la rentrée 2022-2023, des groupes seniors, féminines et vétérans dans son pôle Senior dirigé par Marcio Ribeiro, et des équipes de jeunes U5 à U15 dans un pôle Jeunes/Ecoles de foot placé sous la direction de Yannick Maia, salarié du club.

Il sera secondé par trois jeunes en contrat d'alternance au club pour une saison, dans le cadre de leur passage du diplôme sportif BP JEPS.

Séniors : Tous ont repris le chemin des entraînements et de la préparation en août, avec en prime un stage à La Canourgue pour les garçons, avant le début des championnats fin septembre. À noter l'élimination de l'équipe fanion lors du deuxième tour de la coupe de France, contre Thongue Libron aux tirs au but (2-2) et le bon match de préparation des filles face à Canohès (8-2).

Septembre marquera le début des championnats et l'entrée en coupes : Occitanie et Hérault pour les seniors de Départementale 2 et Départementale 3 ; France pour les féminines à 11 évoluant en championnat Interdistrict.

Séniors Hommes

Séniors Femmes

Jeunes/écoles de foot : L'ESC 34 accueille les enfants de 4 à 16 ans, garçons et filles.

Le collectif U14-U15, entraîné par Yannick Maia a lui aussi retrouvé le chemin du terrain, comme les équipes U13, garçons et filles (nouveauté cette saison) engagées en championnat. Le festifoot, organisé cette année à Caux le samedi 3 septembre en même temps que la fête des associations a marqué la rentrée du foot animation pour les enfants de 4 à 10 ans évoluant dans les catégories U5 (baby) à U11.

Le club était présent le lendemain, dimanche 4 sur la fête intercommunale des associations de Péret, Fontès, Cabrières et Lieuran qui se tenait à Péret cette année, avant la reprise officielle le mercredi 7 septembre au stade Battesti de Fontès. Il a ensuite participé aux fêtes des associations de Lézignan et d'Aspiran le week-end suivant.

Installations : Les entraînements et stages de vacances se dérouleront sur les stades de Fontès, Caux et Aspiran en fonction des catégories. Des séances pourront aussi avoir lieu en salle, dans la Halle des sports de Péret.

L'ESC34 a organisé son assemblée générale d'automne le samedi 8 octobre à 18h à Péret, dans la salle du Peyral suivie d'une restauration et d'un temps convivial.

Infos et contacts sur la page **FaceBook** de l'ESC34 foot, auprès de Yannick (**06 77 21 21 89**) ou le mercredi après-midi au stade Battesti de Fontès lors des entraînements de l'école de foot.

Bel Âge Lézignanais

Ce mois de septembre, le club a repris ses activités. C'est ainsi que tous les mois il organise un repas avec animation et toutes les semaines certain(e)s se retrouvent à la maison de la vie associative pour partager un moment convivial, le lundi avec les jeux de sociétés, le mercredi autour de travaux d'aiguilles et le mardi à la salle polyvalente pour un cours de gym adaptée dispensé par une monitrice diplômée.

Au mois d'octobre un voyage de 4 jours nous amènera dans les Alpes du soleil.

Le 13 octobre, le repas mensuel a été ouvert à tous dans le cadre de la semaine bleue.

Le 8 décembre se tiendra notre assemblée générale. N'hésitez pas à venir y participer pour mieux nous connaître et peut être nous rejoindre.

Arts Plastiques Lezignanais :

L'atelier peinture reprend ses activités tous les mardi après-midi de 14h à 18h, à la M.V.A. Thèmes abordés :

- Dessin : ombres et lumière, proportions, perspectives, mise en page
- Techniques : aquarelle, pastel, huile
- Préparation des supports.

Pour tous renseignements, nous contacter au **06 45 82 71 09** ou **06 24 51 20 22**
ou par email **aplez@hotmail.fr**

Foyer Rural :

Les répétions de la chorale ont repris le 9 septembre à 19h00 dans la salle polyvalente.

Comme l'an passé nous débutons les séances par quelques exercices de relaxation et d'échauffement. Au répertoire, nous avons 2 nouvelles chansons issues de l'arrangement de notre chef de chœur Patrick GIRARD. Nous continuons à répéter l'ancien répertoire pour les futures manifestations. Toutes nos rencontres et les prestations déjà accomplies sont prometteuses de futurs bons moments. Venez nous rejoindre vous ne le regretterez pas ! L'assemblée générale du Foyer Rural a eu lieu en octobre.

Portrait à la Une !

Rencontre avec M. Patrick GIRARD, chef de chœur de la chorale « LEZ ENCHANTES » de Lézignan-La-Cèbe

Comment s'est créée la chorale « LEZ ENCHANTES » ?

Cette chorale a été créée sur l'insistance de Nicolas WYDERKOWSKI qui est un ami, il habite Lézignan-La-Cèbe, il chantait dans des chorales en Belgique et il n'arrêtait pas de me dire « faut absolument faire une chorale dans le village » jusqu'au jour où j'ai dit pourquoi pas et également avec le soutien de Patricia ROUAT adjointe à la Mairie afin que cette chorale puisse voir le jour. On s'est retrouvés un soir d'été à chanter sur la terrasse de Nicolas et cela fait déjà 2 ans.

Comment se compose l'organisation de la Chorale ?

Nous faisons partie du foyer rural en tant qu'association, Lisiane qui est Présidente, Nicolas Vice-Président et Patricia Trésorière gèrent les cotisations et le bon fonctionnement de la chorale.

Il y a combien de choristes dans votre chorale ?

Il y a inscrit aujourd'hui et qui viennent régulièrement 38 choristes. On se retrouve tous les vendredis de 19h à 21h. nous avons ¼ heures d'échauffement vocal et physique et ensuite place au chant.

Vous répétez où ?

Grâce à la municipalité, nous avons la chance de répéter à la salle polyvalente de Lézignan-la-Cèbe et c'est un atout pour nous.

Pouvez-vous présenter votre parcours musical ?

En quelques mots, j'ai démarré dans une petite ville du nord de l'Alsace, dans la fanfare municipale où j'ai appris le solfège et j'ai joué au pipeau et saxophone. Et après cela mon père étant fan d'accordéon, j'ai donc appris à en jouer pendant plusieurs années. J'ai fait les concours pour le conservatoire, je n'ai pas pu y entrer, c'était trop loin du domicile de mes parents. Dès 14 ans, j'ai joué avec des orchestres dans les bals et mariages etc. durant 20 ans. Pour des raisons professionnelles, j'ai dû mettre cela de côté pendant quelques années. Je me suis installé à Lézignan-la-Cèbe, il y a 10 ans où j'ai ressorti mon vieil accordéon et mon vieux clavier pour refaire de la musique pour moi.

Quelle est la mission du chef de chœur ?

J'ai dû découvrir ce côté d'harmonisation, ma mission dans notre chorale d'amateur, c'est de pouvoir faire passer la musique par l'oral et l'écoute. De faire chanter 3 ou 4 pupitres et les groupes de chanteurs selon leurs tessitures avec une partition. On part sur une idée de chanson connue qui existe déjà. Je ne compose rien, je m'appuie sur des exemples que j'ai déjà entendus et sur un logiciel d'ordinateur et avec mon piano j'écris les partitions note par note.

Quels sont vos projets pour la chorale cette année ?

On a trouvé la voix de la chorale c'est-à-dire la sonorité, je vais donc continuer à la faire grandir encore et donc le but c'est d'apprendre quelques nouvelles chansons pour Noël et d'autres pour l'été.

Vous avez envisagé de chanter avec d'autres chorales qui se trouvent dans d'autres communes ?

C'est effectivement en cours, avec la chorale de Valros qui s'appelle « VALROSSIGNOLS » dirigée par Laeticia la cheffe de chœur. On va présenter un concert à l'église de Valros le 10 décembre 2022 avec nos 2 chorales et chacune va chanter 7 chansons, et ensuite chanter une chanson commune que je suis en train d'écrire.

C'est un vaste projet et cela peut être intéressant d'établir un échange avec d'autres chorales.

C'est porteur pour notre chorale, car je ne connais pour le moment que la nôtre et cela ne peut que nous enrichir. Cela me permettra de voir comment ça se passe ailleurs.

Merci beaucoup Patrick pour cet échange et nous souhaitons à la chorale « LEZ ENCHANTES » une belle reprise et rendez-vous pour vos prochains concerts.

Informations Pratiques et Générales

Les dépôts sauvages peuvent être signalés en ligne !!!

Pour lutter contre les dépôts sauvages, la gendarmerie nationale a lancé une plateforme de signalement en ligne. Elle est accessible par le portail **www.magendarmerie.fr** ou via le formulaire de contact disponible sur l'internet gendarmerie « tout public ». Les signalements sont traités par l'Office central de lutte.

SICTOM Consignes de Tri :

Au 1er janvier 2023, le tri sélectif évolue, il se simplifie. Tous les emballages et papiers seront tolérés dans les bacs jaunes.

PÉZENAS - AGDE
SICTOM

Vos démarches d'urbanisme en ligne :

France Services
Proche de vous au quotidien

Depuis le 1er janvier 2022 les demandes d'autorisations d'urbanisme « permis de construire, permis d'aménager, permis de démolir, déclaration préalable de travaux et certificat d'urbanisme » doivent être déposées en ligne depuis le Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme (GNAU) **https://gnau.cahm.net**

Le dépôt « papier » a été toléré depuis le 1er janvier 2022 mais ne sera plus accepté dès le 1er novembre 2022. Toutes les démarches devront impérativement être faites en ligne.

Si vous avez besoin d'être épaulé dans cette démarche en ligne, France Services vous accompagne le 2e mercredi de chaque mois dans les locaux de la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée à Saint-Thibéry, **uniquement sur rendez-vous au 04 67 01 24 22**.

Ce service est gratuit et confidentiel.

NB : France Services n'est pas un service instructeur, ni un conseil en urbanisme mais une aide. Lors de votre rendez-vous, vous devez vous munir du Cerfa complété (permis de construire, déclaration préalable…) ainsi que des pièces jointes (plan de situation, plan de masse…) en fonction de votre projet.

Expression Libre des Élus

GROUPE MAJORITAIRE

Après covid, comment donner un nouveau souffle aux activités associatives et de loisirs.

D'ici la fin de l'année 2022 plusieurs équipements ludiques seront réalisés : un terrain de tennis-padel préfigurera la réutilisation de l'ancien stade, des agrès au cœur de la pinède prés du City stade, de nouveaux jeux pour enfants à l'espace communal de Bellevue, les jardins familiaux du chemin des Barthes basses.

La municipalité conforte les moyens pour favoriser le mieux vivre dans notre village. Lors du forum du 10 septembre toutes nos associations étaient réunies pour informer sur la diversité de leurs propositions, fédérer leurs membres et accueillir les nouveaux pratiquants.

Nous soutenons et nous encourageons l'inlassable travail des bénévoles. L'adhésion, la participation des Lézignanais sont la meilleure énergie dont nos associations ont réellement besoin.

Alors, conjointement soutenons-les car, ensemble nous pouvons donner un nouveau souffle à la vie associative locale. Adhérez… Participez…

GROUPE MINORITAIRE

"Le courage des uns est la zone de confort des autres".

La responsabilité d'un maire ne se réduit pas à rappeler annuellement leurs devoirs de débroussaillement aux propriétaires oublieux … cela va bien au-delà, surtout si leur négligence met en danger autrui.

C'est le cas, étant donné l'actualité récente, de se pencher sur des dangers identiques, certes d'amplitude moins importante, mais aux conséquences tout aussi dramatiques, qui peuvent survenir autour de nos propres habitations dans les lotissements ou aux abords du village.

Une parcelle, située le long de l'avenue de Bédillières représente un danger pour ses voisins ; la situation actuelle est éloquente : de hautes herbes sèches colonisent tout le terrain, un pin adulte mêle sa ramure à celle de l'habitat voisin, des arbustes de tous ordres et de diverses hauteurs envahissent l'espace… des conditions idéales pour la propagation rapide d'un incendie…

Mr le Maire ne peut se contenter d'écrire des avertissements… Informer c'est bien… là c'est très insuffisant. Les conséquences de votre inaction peuvent coûter bien pire et c'est certain, représenter un grave préjudice pour le voisinage immédiat ou proche. Pensez-vous que cette absence de débroussaillement peut rester durablement un non-problème ? En bordure de lotissements ?

Il faut faire effectuer ce travail de débroussaillement par les équipes des Services Techniques Municipaux et présenter la facture… comme cela a été effectué avec succès ces dernières années…

VOIR ARTICLE COMPLET sur notre site **www.aucoinlezignanlacebe.fr** (avec photos du 5/8/2022) Article envoyé en mairie le 16-9-22

Léz.infos N° 61 - Octobre 2022 - Rédaction & Édition : Mairie de Lézignan-la-Cèbe - Rue de la Mairie 34120 Lézignan-la-Cèbe - Tél. : 04 67 98 13 68 - www.lezignanlacebe.fr • Création & Réalisation : Jean-Paul Ruiz - Tél. : 06 28 78 21 68 • Impression : Combes & Hund Béziers